This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DC
255
D3M5

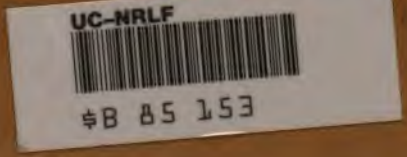


YC 75459

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

**Essai philologique et littéraire** sur les œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor. Paris, H. Champion, 1881, in-8°..... **5** fr.

**Thesauris hymnologicis** hactenus editis supplementum amplissimum, e libris tam manuscriptis quam impressis eruerunt notulisque illustraverunt E. Misset et J. Weale. — Pars I. Prosæ quæ apud Daniel Mone, Neale, L. Gautier, Schubiger, Wackernagel, Morel et Kehrein non reperiuntur. Paris, Welter, 1888-1897, grand in-8° ... **100** fr.

**Jeanne d'Arc Champenoise,** étude critique sur la véritable nationalité de la Pucelle, d'après les documents officiels de son époque, et les plus récentes publications. Paris, H. Champion, 1895, in-8°. *Épuisé.*

**Réponse à Sa Grandeur Monseigneur Turinaz,** évêque de Nancy et de Toul. Paris, H. Champion, 1895, in-18..... *Épuisé.*

**Première réponse à M. l'abbé L'Hote,** professeur au grand séminaire de Saint-Dié. Paris, H. Champion, 1895, in-8° ..... **1** fr.

**Réponse à M. Poinsignon,** Inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. Paris, H. Champion, 1895, in-8° ..... **1** fr. **50**

**Deuxième réponse à M. l'abbé L'Hote,** professeur au grand séminaire de Saint-Dié. Paris, H. Champion, 1895, in 8°..... **1** fr. **50**

**Un contre-sens ou la Croix de Lorraine dans la Basilique de Domremy.** Paris, H. Champion, 1896, in-8°..... **1** fr.

**Un double contre-sens, ou le prétendu blason de Jeanne d'Arc, et sa prétendue devise : Vive labeur.** Paris, H. Champion, 1897, in-8° ..... **1** fr. **50**

**Petite réponse d'un Champenois à trois Lorrains.** Paris, H. Champion, 1897, in-8°..... **1** fr.

**Réponse à M. Charles Petit-Dutaillis,** professeur à la faculté de Lille, 1898, in-8°. *Non mis dans le commerce; sera envoyé franco sur demande à l'auteur.*

**La nationalité de Jeanne d'Arc et celle de saint Pierre Fourier.** Paris, H. Champion, 1898, in-8° ..... **1** fr. **50**

EN PRÉPARATION :

**Jeanne d'Arc Champenoise,** 2e édition, revue, corrigée et augmentée.

**Les Proses d'Adam de Saint-Victor.** Texte critique et musique originale, en collaboration avec M. Pierre Aubry, archiviste paléographe.

UNE FAUSSE RELIQUE DE M^GR DARBOY A MAZAS

# LA PORTE 21, 1^RE DIVISION

OFFERTE PAR

## M. LE CHANOINE CLÉMENT

A SA GRANDEUR

## M^GR TURINAZ

*Et déposée dans une des sacristies de la Cathédrale de Nancy*

## SON HISTOIRE ET SON AUTHENTICITÉ

PAR

**E. MISSET**

ANCIEN PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CARMES
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LHOMOND

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION
9, QUAI VOLTAIRE
**Et chez l'Auteur, École Lhomond, 11, rue Beudant, Paris**

1898

Brui

DC 255
D3M5

# LA PORTE 21, 1RE DIVISION

OFFERTE PAR

M. LE CHANOINE CLÉMENT

A SA GRANDEUR

MGR TURINAZ

## I

Sitôt que la démolition de Mazas fut décidée, M. le chanoine Clément, directeur de l'école Gerson, résolut d'acheter la porte de la cellule où Mgr Darboy avait été enfermé en 1871. C'était une pieuse pensée. En conséquence, il dépêchait à la prison, dès le 30 juillet, à la première heure, exactement à sept heures du matin, un représentant de la maison Guy (51, avenue de Villiers) pour « faire livrer à l'école Gerson, 31, rue de la Pompe, la porte 21, première division. »

M. le chanoine Clément devança ainsi tous ses concurrents, même Son Eminence. Pour avoir fait vite, il avait fait vite.

Il commanda également ce même jour les portes :

11, troisième division ;
19, troisième division ;
21, troisième division ;
30, troisième division.

Le mercredi 3 août, il commanda en outre les portes :

9, troisième division
et 23, troisième division.

M343855
M

Non content d'acheter vite, il voulait acheter beaucoup. Sans doute toutes ses demandes ne purent pas être satisfaites. Mais il eut livraison de la porte 21, première division. C'était pour lui l'important.

Aussitôt le *Figaro* du 3 août, dans un entrefilet évidemment communiqué, enregistra l'*acquisition de* LA *cellule de Mgr Darboy par l'école Gerson*. Le *Gaulois* du 4 août imprima de son côté : LA *porte de* LA *cellule de Mgr Darboy a été acquise par l'école Gerson, à Passy*. Et M. le chanoine Clément put écrire, non sans quelque satisfaction, à la date du 3 août : « *J'ai offert au cardinal de Paris* LA *porte de Mgr Darboy*. »

Ces premiers jours d'août furent des jours de gloire pour la porte 21, première division. Elle était la seule, l'unique, l'indiscutée. Elle triomphait sans conteste, et le nom de son heureux acquéreur était répété par toutes les feuilles publiques. Ce triomphe, hélas! devait être éphémère.

Le 10 août, M. l'abbé Odelin, vicaire général de Paris, s'aperçut en effet, fort à propos, que la porte offerte à Son Eminence était — comment dirai-je? — d'une authenticité plutôt approximative. A la suite d'une conversation avec un ancien otage, M. l'abbé Delfau, second vicaire de Saint-Augustin (je le tiens de M. Delfau lui-même) il obtint la certitude que Mgr Darboy avait été enfermé, non pas dans la première division, mais dans la sixième. Cette découverte préliminaire, relativement facile et grave, en amena une seconde beaucoup plus importante. Sur les indications de M. Delfau, M. Odelin alla trouver l'ancien médecin de Mazas, le vénérable M. de Beauvais, qui a visité si souvent Mgr Darboy dans sa cellule et qui a conservé, avec la lucidité parfaite de ses souvenirs, des notes extrêmement précieuses, contemporaines

événements. M. Odelin obtint ainsi (je ne crains ; d'être contredit) le numéro exact de la cellule de rchevêque. C'était le n° 62. En conséquence, le cardinal :hard, à qui la porte 21, première division, avait été ıcieusement offerte sept jours auparavant (ainsi que us l'avons dit) acheta la porte 62, sixième division, rendit à son premier et légitime propriétaire, à M. le ınoine Clément, la libre « disposition » de la porte 21, :mière division.

Ce fut un rude coup pour la porte 21. Ses beaux ırs étaient passés. Elle avait une rivale.

Sans doute, on ne dit pas en haut lieu à M. le chanoine ément : « Votre porte est fausse, nous en sommes rs, gardez-la. » On était certain de l'authenticité de porte 62; on n'avait ni à contester ni à démontrer lle de la porte 21. Ce soin incombait tout entier à . le Chanoine et à sa perspicacité.

A ce moment, en effet, il fallait opter entre deux stèmes. L'un était radical et net : déclarer fausse, ou tout moins douteuse, la porte 21, première division, et n'en us parler. C'était, croyons-nous, le seul acceptable en ›ccurrence, car une relique douteuse n'est pas une lique, et, lorsqu'il s'agit d'une porte de prison, le ›uteux confine à l'horrible.

M. le chanoine Clément préféra prendre un biais. (Les ais ont quelquefois du bon... — pas toujours, malheu- ıusement !) Il se dit : « L'Archevêché a une porte qui est ertainement authentique. Mais, moi aussi, j'ai une porte, :hetée avant celle de l'Archevêché. Pourquoi ma porte ɜ serait-elle pas authentique aussi ? Pourquoi Mgr Darboy 'aurait-il pas occupé deux cellules à Mazas? J'ai lu « dans . Vie du Prélat » que son médecin avait dû le faire ·ansporter de sa cellule primitive dans une cellule « plus

large et mieux aérée. » — Voilà l'affaire. Je possède la porte de la cellule moins large ; l'Archevêché, celle de la cellule plus large. C'est évident. »

On reconnaîtra sans peine, avec moi, qu'avant de prendre une conclusion ferme, surtout dans une matière aussi délicate, il eût été élémentaire d'interroger sur ce point M. de Beauvais, ainsi que l'avait fait M. Odelin avec tant de succès. Mais, hélas ! M. le chanoine Clément n'y pensa pas ; ou, s'il y pensa, il ne le fit pas ; ou, s'il le fit, il passa outre.

Il conclut donc résolument de l'existence d'une double porte à l'existence d'une double cellule. Et aussitôt les journaux qui, dix jours auparavant, parlaient de LA cellule unique de Mgr Darboy, achetée par M. le chanoine Clément et par l'école Gerson, parlèrent, comme par enchantement, de la DOUBLE cellule du Prélat. C'était habile. Etait-ce vrai ?

*Nous avons dit,* imprimait le *Gaulois,* à la date du 15 août, *que le cardinal Richard avait manifesté l'intention d'acquérir les portes des cellules qui furent occupées à la prison de Mazas, pendant la Commune, par Mgr Darboy et par l'abbé Deguerry, et que cette dernière seule avait pu lui être réservée, la première ayant été acquise par l'école Gerson.*

*Depuis lors, Mgr Richard a pu acquérir la certitude que Mgr Darboy n'a fait qu'un très court séjour dans la cellule 21 de la première division — celle que l'école Gerson a achetée — et qu'il occupa beaucoup plus longtemps la cellule 62 de la sixième division. En conséquence, le cardinal Richard a acheté la porte de la cellule 62 de la sixième division.*

La note est identique pour le fond dans le *Figaro* du 15 août.

Quand le terrain fut ainsi préparé, M. le chanoine Clément prit un grand parti. On avait refusé sa porte à Paris; il résolut de la faire accepter en province et de l'offrir à Sa Grandeur Mgr Turinaz, évêque de Nancy.

A la date du 17 août, il lui écrivit une lettre dont voici le début :

MONSEIGNEUR,

*On a découvert qu'il y eut à Mazas deux cellules occupées successivement par Monseigneur Darboy.* — M. le Chanoine, on le voit, pose en axiome ce qui est précisément en discussion. — Il continue : *La première, celle dont j'ai les débris, était proprement la cellule du condamné.* M. le Chanoine oublie qu'il n'y avait pas de condamnés à Mazas. mais seulement des prévenus, et, dans la circonstance, des otages. Il poursuit en racontant (non sans y mettre quelques formes) qu'il a offert sa porte 21 à l'Archevêché et que M. Odelin, de la part de Son Eminence, lui a rendu la libre « disposition » de sa porte 21. *C'est*, conclut-il, *ce qui m'a permis de l'offrir à Votre Grandeur. Je vais la faire emballer et expédier à Nancy. Je ne doute pas que notre Cardinal ne soit heureux de la savoir en votre possession. Et moi, il me sera agréable d'avoir procuré à mon diocèse d'origine cet émouvant et suggestif souvenir.*

Les lecteurs à qui ces fragments donneraient le désir de lire la lettre entière la trouveront dans la *Semaine religieuse de Nancy et de Toul*, n° du 27 août, p. 784.

Mgr Turinaz, confiant dans le sens critique de M. le Chanoine, n'eut pas une ombre d'hésitation. Sa *Semaine religieuse* nous dit en effet : *Monseigneur l'Evêque s'est empressé d'accepter ce triste, mais précieux souvenir.* Elle poursuit : *Les diocésains de Nancy seront reconnaissants de la délicate initiative qui confie à leur garde respectueuse*

*cette porte derrière laquelle leur ancien Evêque et l'illustre victime de la Commune se prépara au sacrifice.* L'article se termine par cette promesse : *Nous dirons plus tard où cette porte sera conservée.* (27 août.)

Ouvrons maintenant la *Semaine* du 3 septembre. Nous y lisons :

*Cette porte est parvenue à l'Evêché le 26 août. Monseigneur l'Evêque l'a fait transporter dans une des sacristies de la cathédrale, où l'on s'occupe de lui trouver une place définitive*[1]. (page 807.)

Hélas ! ce n'est pas dans une sacristie de cathédrale que doit « définitivement » trouver place, j'en ai peur, la porte 21 de la première division. Mgr Darboy, l'« illustre victime de la Commune, » ne s'est jamais « préparé à aucun sacrifice derrière cette porte. » Et « ce pieux, ce triste, cet émouvant, ce suggestif souvenir » n'est en réalité (nous allons le démontrer) qu'un bois sans valeur et sans authenticité.

1. A la date du 31 août, le *Figaro* publia cette note, à peine française, et remplie d'erreurs qui ne peuvent être qu'involontaires :

*M. le chanoine Clément, directeur de l'école Gerson, qui avait acheté* LA *porte de* LA *cellule de Mazas où fut enfermé, après son arrestation pendant la Commune, Mgr Darboy, archevêque de Paris,* VIENT *de l'offrir au cardinal Richard.* — C'est faux. L'offre avait eu lieu le 3 août, 28 jours auparavant.

*Mais Son Eminence* ÉTANT DÉJA EN POSSESSION *de la porte d'une autre cellule où Mgr Darboy serait demeuré enfermé pendant plus longtemps, si l'on s'en rapporte* (?) *à l'enquête faite par M. l'abbé Odelin, ainsi que le* Figaro *l'a annoncé, a décliné cette offre gracieuse.* — C'est faux et mal dit. Son Eminence a acheté la porte 62 sept jours après que M. le chanoine Clément lui avait « gracieusement » offert sa porte 21.

*En conséquence,* poursuit le *Figaro, M. le chanoine a fait hommage de la précieuse relique dont il est possesseur, à Mgr Turinaz, évêque de Nancy, diocèse d'où il est originaire.* — A part la *précieuse relique*, c'est vrai.

## II

Nous demanderons nos preuves, non pas à des ouvrages de seconde main, mais uniquement à des témoins oculaires. Les principaux sont : l'abbé Crozes, ancien aumônier de la Roquette, otage ; il est mort, mais il a laissé des Mémoires[1]. Mgr Déchelette, aujourd'hui vicaire général de Lyon, otage; il a publié les *Souvenirs de sa captivité*. M. l'abbé Delfau, second vicaire de Saint-Augustin, otage ; il a tenu pendant sa détention un journal personnel qui lui a permis de me donner une date très importante et très précise. Enfin, le médecin si dévoué de Sa Grandeur à Mazas, aujourd'hui médecin en chef de la Santé, M. le docteur de Beauvais.

Tous ces témoins nous diront que, depuis le premier jour de sa détention jusqu'au dernier, Mgr Darboy fut dans la sixième division. Il y était le 22 mai, les 12, 11 et 10 mai, le 29 avril, le 13 avril et, enfin, le 7 avril au matin. Etant donné qu'il est entré à Mazas le 6 avril au soir et qu'il en est sorti le 22 mai, que peut-on souhaiter de plus ?

Précisons.

Où était Mgr Darboy, le dernier jour de sa détention à Mazas, le jour de son transfert à la Roquette, c'est-à-dire le 22 mai?

L'abbé Crozes va nous répondre. Grâce au capitaine fédéré Révol, il resta à Mazas le 22 mai, lors du transfert des otages : ce qui lui sauva la vie. « *Je m'approche*, dit-il,

1. *Episode communal, l'abbé Crozes, otage de la Commune*, 3e édition, 1873.

*du guichet de ma porte et je regarde par le petit judas... et bientôt je vois passer successivement devant moi les otages de mon corridor* (c'est-à-dire de ma division) *Mgr Darboy, Mgr Surat, M. Deguerry, M. Bonjean*[1], etc. (3e édition, p. 41). Or, l'abbé Crozes occupait à Mazas la cellule n° 8 de la sixième division. Il nous le dit lui-même, p. 29. Si donc il a vu passer devant lui, le 22 mai, Mgr Darboy (étant donné que la disposition de Mazas, en éventail, empêchait un prisonnier de sortir autrement que par sa propre division) il faut que Mgr Darboy ait été dans la même division que l'abbé Crozes; il faut qu'il ait été dans la sixième division. Que vaut, pour cette date, une porte quelconque de la première division? que vaut la porte 21 ? — Rien.

Remontons. Où était Mgr Darboy dans les premiers jours de mai, du 10 au 12 mai en particulier?

A cette époque, nous dit encore l'abbé Crozes, *le citoyen Miot, membre de la Commune, obtenait du directeur Garreau,* POUR LES OTAGES SEULEMENT DE MA DIVISION, *de se promener deux ensemble dans les grands promenoirs de faveur. Ce fut alors que j'eus l'honneur et la consolation de quelques promenades solitaires avec Mgr l'Archevêque.* (3e édition, page 33.) Et M. Deguerry, le vénérable curé de la Madeleine, dans une lettre à M. Thiers, datée de Mazas, le 12 mai, précise le témoignage de M. Crozes : *La promenade,* dit-il, *nous étant tolérée pendant une heure* DEPUIS QUELQUES JOURS[2]; *je viens d'apprendre de Mgr l'Archevêque* qu'il est question de l'échanger contre Blanqui. (Mgr Foulon, page 630.) Si l'autorisation de se promener deux à deux fut accordée « seulement » aux otages de la sixième

1. Mgr Darboy était au 62, Mgr Surat au 53, M. Deguerry au 68 et M. Bonjean au 14.

2. L'expression *depuis quelques jours* indique au minimum deux jours. La lettre étant du 12, prouve ainsi certainement pour le 10.

division ; si l'abbé Crozès qui occupait le n° 8 de la sixième division, a pu se promener avec Mgr Darboy ; si M. Deguerry qui occupait le n° 68 de cette même division a joui de la même faveur, c'est donc que Mgr Darboy occupait alors une cellule de la sixième division. — Que vaut pour les premiers jours de mai, que vaut pour le 12, le 11, le 10 mai une porte quelconque de la première division? Que vaut la porte 21 ? — Rien.

Remontons plus haut encore, et arrivons au 29 avril. Où était à cette date Mgr Darboy?

Ce n'est pas cette fois l'abbé Crozes, c'est M. l'abbé Delfau qui va nous répondre. Il occupait à Mazas la cellule 25, 3e division. Or, le samedi 29 avril (son journal permet de préciser la date) M. Delfau était souffrant. Il reçut, à 10 heures du matin, la visite du médecin, M. de Beauvais, qui lui dit: « Je pourrais bien vous faire transporter dans la sixième division, section de l'infirmerie, *où se trouve Monseigneur...* Mais, réflexion faite, restez ici. » Donc, le 29 avril, à 10 heures du matin, Mgr Darboy était dans la sixième division. Que vaut pour cette date la porte 21? — Rien.

Du 29 avril, remontons au 13. Ce jour-là un otage dont M. le chanoine Clément a, je crois, acheté la porte et dont il ne récusera pas, à coup sûr, le témoignage, Mgr Déchelette, vicaire général de Lyon, arrivait à Mazas comme simple séminariste, et était installé, non loin de M. l'abbé Delfau, au 21, 3e division. Il nous dit en toutes lettres dans ses *Souvenirs:* « *Nous fûmes placés dans la troisième division. Mgr l'Archevêque, M. Bonjean et plusieurs autres otages occupaient la sixième.* » (page 20.) — Que vaut donc pour le 13 avril la porte 21, première division? — Rien.

Remontons encore, et arrivons à la première journée de la détention de Mgr Darboy à Mazas, c'est-à-dire au 7 avril

dans la matinée [1]. Nous sommes ici au cœur même de la question et il est important d'être très précis.

Mgr Darboy arriva à Mazas, en compagnie de M. Bonjean, à la nuit close, le 6 avril. Il avait probablement dîné au Dépôt. Son premier repas à Mazas eut donc lieu le lendemain, 7, à l'heure ordinaire de la prison, c'est-à-dire vers 10 ou 11 heures. Or, écoutons l'abbé Crozes : *Dès le premier repas qu'il fit à Mazas, Mgr Darboy vit bien que la personne qui veillait sur lui était là.* (Il s'agit de Mme Coré, qui fut si dévouée à Sa Grandeur.) L'abbé Crozes poursuit : *Il envoya un billet à M. Bonjean*, SON VOISIN, pour lui demander s'il avait reçu, comme à l'ordinaire, son repas du dehors. (3e édition, p. 143.) Quel que soit le sens qu'il convienne d'attribuer ici au mot « voisin », il nous indique, *au minimum*, que M. Bonjean et Mgr Darboy étaient dans la même division. Or, où était située la cellule de M. Bonjean ? Aucun doute n'est possible. Elle était située au numéro 14 de la sixième division. La famille de M. Bonjean, lors de la démolition de Mazas, en a pieusement fait acheter la porte et les barreaux. Cela étant, que vaut pour le 7 avril, une porte quelconque de la première division ? que vaut la porte 21 de M. le chanoine Clément et de Mgr Turinaz ? — Rien. Elle ne vaut rien pour le 7 avril, rien pour le 13 avril, rien pour le 29 avril, rien pour les 10, 11,

1. M. Washburne, ministre des Etats-Unis à Paris, écrivit à M. Fish, en date du 2 mai : *Dimanche dernier* (c'est-à-dire le 30 avril) *une bande de gardes nationaux s'est dirigée sur la prison Mazas, avec le projet avoué de fusiller l'Archevêque... Les gardiens ordinaires de la prison ont eu les plus vives alarmes ; il ont fait changer l'Archevêque de cellule et l'ont mis dans une autre partie de la prison*. (Maxime du Camp, les *Convulsions de Paris*, sixième édition, in-12, t. 1, p. 373.) Il s'agit ici évidemment d'un transfert momentané, de quelques heures sans doute, hors de la sixième division, puisque Monseigneur était dans la sixième, d'après M. Delfau, le samedi 29. Il ne peut en aucune façon être ici question d'un transfert de la première division dans la sixième, ni d'un transfert définitif hors de la sixième, puisqu'au 10 mai environ, d'après M. Deguerry, Mgr Darboy avait réintégré la sixième division.

et 12 mai, rien pour le 22 mai. C'est M. Crozes, M. Deguerry. M. Delfau, Mgr Déchelette qui nous l'affirment. Voilà une porte bien compromise !

Ce n'est pas M. de Beauvais qui consentira, je le crains, à lui refaire une authenticité ! Et cependant c'est le nom de M. de Beauvais que les partisans d'une double cellule ont mis résolument en avant. Voici en effet le passage textuel de Mgr Foulon dans sa *Vie de Mgr Darboy* :

*La santé de Monseigneur, déjà si délicate, était fortement ébranlée, et même le mal avait fait de tels ravages que le médecin en chef de la prison, M. de Beauvais, dut intervenir et déclarer aux geôliers de l'Archevêque que, s'ils ne le plaçaient pas dans une autre cellule et s'ils ne lui permettaient pas de suivre un autre régime que celui de Mazas, dans quinze jours ils n'auraient plus entre les mains qu'un cadavre. Cette perspective fit réfléchir les délégués de la Commune. Monseigneur fut donc transféré dans une cellule plus large et mieux aérée.* (p. 547.)

C'est bien ce passage, c'est bien cette intervention de M. de Beauvais en faveur de Mgr Darboy « malade » qu'invoque M. le chanoine Clément, pour recommander sa porte 21, dans sa lettre d'envoi à Mgr Turinaz :

*M. l'abbé Odelin*, affirme-t-il (avec trop de modestie, je crois), *a découvert que Mgr Darboy, tombé malade, avait été transféré de sa cellule, qui était celle de tous les prisonniers, dans une autre plus vaste.* » La découverte, si tant est qu'une erreur puisse s'appeler une découverte, doit avoir un tout autre auteur que M. l'abbé Odelin. *Is fecit cui prodest.* Elle est indispensable à M. le chanoine Clément pour sa porte 21. Elle est au contraire très compromettante pour M. Odelin. Quelle porte en effet ce dernier a-t-il achetée ? — La porte de la cellule 62, sixième division. Or, cette cellule était-elle « *plus large, plus vaste, mieux aérée* »

que les autres ? — Non. Je l'ai vue, je l'ai mesurée, j'en ai fait desceller les barreaux : c'était une cellule ordinaire[1], et, pour parler comme M. le Chanoine « *celle de tous les prisonniers.* » M. Odelin ne me contredira pas.

La question, on le voit, se simplifie de plus en plus et se resserre. M. de Beauvais a-t-il, oui ou non, demandé et obtenu pour Mgr Darboy « malade » un changement de cellule ? Tout est là.

Or, grâce à Dieu, M. de Beauvais est vivant. Rien n'est donc plus simple que de l'interroger. C'est ce que j'ai fait. Et, pour ne rien laisser d'imprécis et de vague à mon interview, je lui ai posé respectueusement les simples questions suivantes que j'avais rédigées par écrit :

1° Avez-vous visité Mgr Darboy dans la cellule 21, première division ? — Réponse : *Non.*

2° L'avez-vous fait changer de division, comme l'affirme Mgr Foulon, et, après lui, M. le chanoine Clément? — Réponse : *Non.*

3° L'avez-vous trouvé, lors de votre première visite, dans la cellule 62, sixième division? — Réponse : *Oui; je l'ai visité fréquemment dans cette cellule, et uniquement dans cette cellule : mes notes en font foi.* J'ai vu ces notes.

4° A quelle date l'avez-vous visité pour la première fois ? — Réponse : *Certainement dans le courant d'avril.*

Est-ce que M. le chanoine Clément n'aurait pas posé par lettre, à la date du 10 octobre, à M. de Beauvais lui-même, des questions à peu près identiques? Est-ce qu'il n'aurait pas reçu identiquement les mêmes réponses?

Or ces quatre réponses, nettes, précises, catégoriques,

1. D'après M. Washburne (lettre du 23 avril 1871) cette cellule avait six pieds de large. C'est exactement la largeur donnée par le correspondant du *Times* à la cellule de M. Bonjean (1er mai 1871). Or, la cellule de M. Bonjean n'a jamais passé pour une cellule de faveur.

tranchent à tout jamais la question. Si je les ai mal reproduites, qu'on les réfute. Si je les ai bien reproduites — et j'en ai la certitude — elles ont une force contre laquelle on se débattra vainement. Elles sont d'ailleurs corroborées par les souvenirs non moins nets, non moins précis, non moins catégoriques du gardien Pellé, qui fut de service à Mazas en 1871, précisément dans la division de Monseigneur, et qui est aujourd'hui premier gardien à la Santé : « *Sa Grandeur*, m'a-t-il dit, *n'a jamais été qu'à la sixième division et au n°* 62. » Elles donnent toute leur valeur aux affirmations de l'abbé Crozes, de l'abbé Deguerry, de l'abbé Delfau, de Mgr Déchelette. Elles mettent à néant l'authenticité de la porte 21, première division. C'est désagréable pour M. le chanoine Clément et regrettable pour Mgr Turinaz. Mais qu'y faire?

Le lecteur se demandera peut-être comment une erreur de cette envergure a pu prendre naissance et d'où provient le n° 21. Je me le suis demandé moi-même et je suis arrivé à la conjecture que voici : On lit dans une petite brochure sans valeur, signée Ordioni et publiée en 1871, que « *Mgr Darboy occupait la cellule* 21. » Mais Ordioni parlait de la Roquette, et d'ailleurs il faisait erreur, car, à la Roquette, au moment de l'appel des condamnés, Mgr Darboy occupait, non pas la cellule 21, mais la cellule 23 [1]. N'est-ce pas cette erreur primitive qui aurait ricoché de la Roquette à Mazas, et finalement d'Ordioni à M. le chanoine Clément? Je pose la question; je ne la résous pas.

Et maintenant, que vont faire les Nancéens du « *triste et précieux souvenir qu'une délicate initiative avait confié à*

1. Cf. Maxime du Camp, *Convulsions de Paris*, sixième édition, in-12, p. 253 et 261. Mgr Darboy occupa à la Roquette le n° 1, et le n° 23, qui lui fut cédé par M. de Marsy.

*leur garde respectueuse ?* Quelle *place définitive* vont-ils lui trouver ? Je l'ignore. En tous cas veulent-ils me permettre, à moi aussi, une « délicate initiative ? » Je possède (comme le journal l'*Univers* l'a annoncé, le 10 octobre dernier) bien et dûment authentiqués, les barreaux en fer de la cellule 62, sixième division, c'est-à-dire de la seule, de l'unique cellule de Mgr Darboy à Mazas [1]. Je les offre aujourd'hui respectueusement à Mgr Turinaz. De la sorte la porte authentique serait à Paris, les barreaux authentiques seraient à Nancy. *Et moi, il me serait agréable d'avoir procuré, au diocèse d'origine* de M. le chanoine Clément, *cet émouvant et suggestif souvenir*. Puisse mon offre être acceptée, et ma *Jeanne d'Arc Champenoise* ne pas trop nuire à mes barreaux !

*Paris*, 21 *octobre* 1898.

1. Je possède également les attaches en fer du hamac. Mais elles n'ont jamais servi à Monseigneur. Sa cellule, comme la plupart des cellules de la sixième division, avait un lit en 1871.

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT, 13, QUAI VOLTAIRE.